

RAPPORTEUR : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : Dispositif « L'été au lac » - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)

Mesdames, Messieurs,

La Caisse d'Allocations Familiales a décidé de l'ouverture d'un fonds d'aide au temps libre des familles. Cette aide permet notamment aux collectivités, de mettre en place des projets ayant pour objectif de faciliter l'accès des familles à faibles ressources aux loisirs de proximité.

La commune de Châtellerault via son dispositif « l'été au lac » souhaite proposer durant tout l'été un espace de baignade sécurisé autour duquel les familles pourront pratiquer des activités nautiques et sportives. De nombreuses associations et services municipaux ont collaboré à la définition d'une offre adaptée à un public familial.

En ce sens, la dynamique locale et partenariale engagée à travers le dispositif « l'été au lac » répond aux critères d'éligibilité de la CAF au titre de l'aide au temps libre des familles.

Une subvention peut être sollicitée auprès de la CAF, à hauteur de 37 000 €, soit 40% du coût total du budget de fonctionnement qui s'élève à 92 510 €.

* * * * *

CONSIDERANT le champ d'intervention de la CAF,

CONSIDERANT la dynamique locale engagée en faveur de l'accès des familles

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir une subvention pour ce projet par la CAF au titre du temps libre des familles,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter la CAF pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible, relative au dispositif « L'été au lac »,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

Cette recette sera imputée sur la ligne budgétaire 422.3/7478/5600.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous-préfecture, le 31/05/2012 N°3958
Publié au siège de la Mairie, le 31/05/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM